



INVITATION à l'Assemblée générale

Fribourg, le 23 février 2024

Chères Collaboratrices, chers Collaborateurs,
Chers Membres, chers Amis,

Vous êtes invités à la prochaine Assemblée générale qui aura lieu le

Mardi 19 mars 2024 à 19h00

À la salle paroissiale 4, Paroisse St-Pierre, Av. Jean-Gambach 4 à Fribourg
(places de parc sur le parking situé à gauche de l'entrée de l'église St-Pierre)

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil et bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
4. Mot du président
5. Rapport d'activités 2023
6. Présentation des comptes 2023
7. Rapport des vérificateurs
8. Réélection des membres du comité et vérificateurs
9. Démissions et admissions des membres actifs
10. Divers

En seconde partie, nous aurons la joie d'accueillir **Madame Ariane Guye**, présidente du Tribunal des baux, du Tribunal civil et du Tribunal des prud'hommes de la Sarine, qui nous fera part des droits en matière de baux à loyer, par étape jusqu'à la possible expulsion. Ceci nous permettra de mieux orienter et informer les mamans que nous recevons et qui vivent de telles situations.

A l'issue de l'Assemblée générale, nous aurons le plaisir de vous convier à un verre de l'amitié.

Avec notre chaleureuse reconnaissance pour votre précieuse coopération au service des mamans et de leurs enfants.

SOS futures mamans – Fribourg

Dominique Schaller
Président

Marie-Thérèse Kroug
Secrétaire